

Réf: Dossier N° 025648

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE CARRE MASSINA »

Siège social Abidjan, Port-Bouët, aéroport,

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUEQ en date du 11/05/2021 reçus par Me KOUADIO-BHEGNIN KPAKIBO HERMANN , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le mardi 10 août 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE CARRE MASSINA »

Objet :

- Location d'appartements meublés, salle de réunion et de conférences ;
- Location de bureaux meublés ;
- Location d'espaces de coworking ;
- Domiciliation d'entreprise ;
- Bar ;
- Restauration ;
- Prestations diverses;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Port-Bouët, aéroport,

Dirigeant(s) : M IBRAHIMA KONARE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-03826 du 10/08/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20741/GTCA/RC/2021 du 10/08/2021

